

3.4 PROMOTION MID-AMATEURS MESSIEURS

27-28 juin 2026 au Golf d'Augerville

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales et les règlements spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par Club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales mid-amateurs messieurs.

Pour les équipes : 24 équipes seront retenues (8 équipes par Ligue).

Pour la Ligue Centre Val de Loire, les inscriptions seront ouvertes du 2 au 31 mars 2026 et seront prises en compte dans l'ordre suivant :

1. L'ordre du mérite 2025 des Clubs messieurs
2. L'ordre d'arrivée des inscriptions sur Extranet pour les Clubs ne figurant pas au Mérite des Clubs messieurs.

Pour les équipiers : voir les règlements généraux et spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.
Ouvert aux joueurs ayant 25 ans ou plus la veille de l'épreuve.

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours :

6 joueurs / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour.
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 9 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 4^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **8 jours** pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Droit d'inscription : 250 € par équipe.

Forfait : voir § 1.3.1.b.ii du Vademecum fédéral

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

2 représentants du Club effectivement présents, l'Arbitre ou les arbitres et l'OBEC.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux Clubs montant en 4^{ème} Division.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Voir 2.5